



## PROCÈS-VERBAL DE LA 103<sup>E</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DU 17 MARS 2017 À WÜNNEWIL

### 1. Salutations

Barbara T. Wyssbrod, Présidente cantonale, ouvre l'assemblée ordinaire à 18h35. Elle salue les délégués présents dans l'aula du CO de Wünnewil en leur souhaitant la bienvenue.

Elle salue la présence de :

M. Maurice Ropraz, président du Conseil d'État ;  
M. Manfred Raemy, préfet du district de la Singine ;  
M. Andreas Freiburghaus, syndic de la commune de Wünnewil-Flamatt ;  
M. Jean-Claude Cornu, directeur de l'ECAB ;  
M. Didier Carrard, chef du département Prévention à l'ECAB ;  
M. Christophe Bifrare, chef de la protection civile du canton de Fribourg ;  
M. Pierre Schuwey, commandant de la police cantonale ;  
M. André Progin, chef de la Région Sud à la police cantonale ;  
M. Pierre-Alain Scherly, représentant du Groupement latin au comité central de la FSSP ;  
M. Urs Bächtold, directeur de la FSSP ;  
M. Pierre-André Page, conseiller national et membre du Conseil d'administration de l'ECAB ;  
Mmes et MM. les membres du Conseil d'administration de l'ECAB ;  
M. les représentants des fédérations vaudoise et valaisanne ;  
Mmes et MM. les représentants de la presse ;  
Mmes et MM. les représentants des autorités communales ;  
MM. les membres d'honneur ;  
MM. les membres du groupement des instructeurs ;  
MM. les commandants, officiers et sous-officiers des corps de sapeurs-pompiers ;  
Mmes et MM. les camarades et amis sapeurs-pompiers ;

Les personnes suivantes se sont excusées :

Achermann Pascal, commandant CSP Crema ; Bertherin Albert, membre d'honneur ; Bifrare Jean-Pierre, commandant du CSPi Grevîre ; Borcard Patrice, préfet du district de la Gruyère ; Boschung Félix, membre d'honneur ; Bourquin Frédéric, Association des corps de sapeurs-pompiers du Valais romand ; Bregy Guido, Oberwalliser Feuerwehrverband ; Burgener Urs, Fédération bernoise des sapeurs-pompiers ; Chavaillaz Jean-Daniel, chef du service de la protection de la population et des affaires militaires ; Corpataux Nicolas, membre d'honneur, instructeur et commandant du CSP de Villars-sur-Glâne ; Dématraz Cédric, commandant du CSPi Grevîre ; Ecoffey Pierre, membre d'honneur ; Genoud François, préfet du district de la Veveyse ; Grassi Corrado, Federazione cantonale ticinese dei corpi pompieri ; Grünig Peter, membre d'honneur ; Kilchoer Nicolas, préfet du district de la Broye ; Knechtle Philippe, chef du service de la protection de la population ; Krattinger Laurent, instructeur démissionnaire ; Lehmann Daniel, préfet du district du Lac ; Mauron Jean-Noël, membre d'honneur ; Mauron Sabrina, instructrice ; Menoud Pascal, commandant CSP IAG ; Moduli Olivier, instructeur ; Morel Véronique, membre d'honneur ; Noth Marcel, membre d'honneur ; Oberson Charly, commandant CSPi Marsens-Echarlens ; Python Jean-Daniel, membre d'honneur ; Ridoré Carl-Alex, préfet du district de la Sarine ; Rimaz Raphaël, membre d'honneur ; Rotzetter Roger, membre d'honneur ; Sahli Werner, membre d'honneur ; Schorderet Willy, préfet du district de la Glâne ; Schuwey Pierre, commandant de la Police cantonal ; Tâche Maurice, membre d'honneur ; Vuilleumier Patrick ; Fédération des sapeurs-pompiers du canton de Neuchâtel ; Wanner Hugo, instructeur ; Wehrli Laurent, président de la FSSP et conseiller national.

Les conseillers communaux de :

Avry, Billens-Hennens, Bossonnens, Châtel-St-Denis, Le Châtelard, Cugy, Echarlens, Ependes, Estavayer, Fétigny, Fribourg, Grolley, Lully, Matran, Marsens, Ménières, Montet (Glâne), Le Mouret, Neyruz, Noréaz, St-Sylvestre, Sâles, Sênèdes, La Sonnaz, Riaz.

---

Aucun commentaire n'étant fait sur l'invitation, l'ordre du jour est donc suivi comme préalablement envoyé et la 103<sup>ème</sup> assemblée ordinaire est ouverte.

## 2. Nomination des scrutateurs

MM. et Mmes Beat Betschart, Alain Niclasse, Christian Schneider, Sabine Waeber et Sébastien Meyer sont nommés scrutateurs.

La Présidente annonce la présence de 84 délégués. La majorité absolue est ainsi fixée à 43.

### **Message de M. Andreas Freiburghaus, syndic de la commune de Wünnewil-Flamatt**

M. Freiburghaus adresse la bienvenue aux participants de la part du Conseil communal de Wünnewil-Flamatt, avant de présenter brièvement sa commune, deuxième plus grande du district avec 5 470 habitants, et composée de deux villages, deux écoles primaires et siège d'un cycle d'orientation. Commune du président du Grand Conseil et du préfet de la Singine, Wünnewil-Flamatt a également été l'hôte de diverses fêtes, dont la fête cantonale des musiques. M. Freiburghaus termine son allocution en signalant que la commune comptait, jusqu'en 2000, deux corps distincts, avant de fusionner à nouveau en 2016 avec le corps d'Uebestorf pour former le corps d'Untere Sense.

L'assemblée applaudit.

## 3. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués 2016 de Noréaz

Personne ne demande la lecture du procès-verbal.

L'assemblée ne soulève ni objection, ni remarque au sujet du procès-verbal de l'assemblée de Noréaz.

**Décision :** Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Le Président remercie l'assemblée pour sa décision, ainsi que le secrétaire pour la prise du procès-verbal et pour l'aide qu'il lui apporte durant l'année.

## 4. Rapport de la présidente

Pour commencer son rapport, la Présidente invite les personnes présentes à se lever pour rendre hommage à nos camarades et proches disparus durant l'année écoulée.

La Présidente relève que la plupart des sapeurs-pompiers travaillent en bénévolat et la solde qu'ils touchent ne suffit pas à payer les frais de la benzine qu'ils ont besoin pour arriver sur le lieu d'intervention. Leur travail en volontariat signifie de nombreuses heures en dehors du travail et de la famille et chaque intervention signifie toujours une situation dangereuse. Pour pouvoir maîtriser ces situations souvent difficiles, ils ont besoin de matériel moderne et fonctionnel, une formation profonde et accomplie, un attachement fort et surtout ils doivent pouvoir compter sur leurs camarades. Ce dernier point ne fait pas de soucis à notre Présidente.

Les sapeurs-pompiers sont des personnes bien formées à intervenir sur des incendies et aux dégâts dus aux éléments naturels. Ils mettent leur temps libre à disposition de la population. Pour eux, c'est normal. Pour quelques citoyens, et ça a été entendu dans la Broye, ils ne sont qu'une dépense supplémentaire au budget de leur commune, ils ne servent pas à grand-chose et ne méritent même pas un petit merci. Normalement cette opinion change le jour où ces critiques voient leur maison prendre feu.

Pour la Présidente, les sapeurs-pompiers sont des hommes et des femmes essentiels et importants, pas seulement pour leur corps et communes mais aussi pour l'économie. Ils apportent une valeur ajoutée à leur entreprise ou leur travail, parce qu'ils s'engagent toujours un peu plus que les autres, et parce qu'ils sont prêts à prendre des responsabilités. A cette place, elle remercie tous les employeurs qui soutiennent l'engagement de leurs employés et qui leur offrent le temps pour suivre tous les cours de formations et intervenir quand l'alarme les appelle. Aujourd'hui, ce n'est malheureusement plus toujours aussi évident qu'auparavant. Les temps changent et il faut une vision du futur.

C'est pour cela que le Groupement latin a créé un groupe de travail concernant la relève. L'idée est de mettre sur pied une campagne qui peut passer dans tout les cantons latins. Cette campagne sera bilingue, pour ne pas oublier les Singinois, les Hauts-Valaisans et les Lacois qui parlent allemand. Nous vous tiendrons à jour lorsque l'on aura des nouvelles du groupement latin. Un autre point intéressant concernant la relève sont les jeunes sapeurs-pompiers. Un groupe de travail de la Fédération suisse a sorti, en coordination avec la Fédération zurichoise, un petit livre à destination des enfants de 8 et 12 ans. Il n'existe pour l'instant qu'une version en allemand, mais la traduction est en cours et les cantons latins ont déjà commandé 500 exemplaires. Il sera vendu aux corps de sapeurs-pompiers et le prix ne devrait pas excéder Fr. 5.-, ce qui est vraiment super bon marché. Ceux qui le désirent pourront les consulter après l'assemblée.

La Présidente conclut son rapport en affirmant se réjouir de continuer avec les membres, avec un comité cantonal plein de motivation et remercie les délégués pour leur attention.

L'assemblée applaudit.

## 5. Rapport du responsable cantonal des JSP

Marc-Anthony Beyeler étant absent, Thomas Cantin présente à sa place et au pied levé son rapport.

Ce dernier concerne principalement la présentation d'une activité pour les jeunes sapeurs-pompiers qui aura lieu en 2017. nous allons en effet profiter de l'expérience de plus de dix ans du Groupement vaudois pour organiser des journées cantonales de formation, qui seront donc intercantionales. Ces journées ont pour but d'unifier la formation (uniquement de base chez les jeunes sapeurs-pompiers) entre les différents corps. M. Cantin explique qu'ils essaient d'être aussi à la pointe que les adultes, en traitant de thèmes d'actualité, comme par exemple les inondations. Toutes les leçons sont données par des instructeurs fédéraux, qui adaptent évidemment leur instruction aux jeunes, qui ont entre 8 et 18 ans. Les thèmes de cette année seront :

- présentation du concept ISSI dans le cadre de la défense ABC et de l'exercer, effectuée par un mélange de Vaudois et de Fribourgeois;
- présentation du matériel fribourgeois de défense NBC, avec la participation du groupe de mesures – ce qui permettra pour nous d'apporter notre patte fribourgeoise, notamment vis-à-vis des jeunes sapeurs-pompiers vaudois – faite uniquement par du personnel fribourgeois ;
- utilisation de matériel inondation et de l'éclairage présentée par un mélange d'instructeurs vaudois et fribourgeois.

Lors de ces journées, on en profite également d'attiser l'attention des jeunes au travers de chantier. Il y aura par exemple une présentation du CAFS (de son engagement, de son efficacité et des possibilités de travail du porte-lance), une démonstration de la lance cobra, et finalement un chantier hors thème « pompier » avec une visite de l'entreprise Swissmovie à Ursy.

L'assemblée applaudit.

La Présidente ajoute à ce rapport quelques dates : un cours destiné au cadres a déjà eu lieu le 4 mars, le 24 mars aura lieu la journée des moniteurs et des cadets, le 29 avril et le 10 juin se tiendront finalement les journées pour les jeunes sapeurs-pompiers. Tout se passe à Ursy. La Présidente en profite pour remercier les membres des deux Groupements pour tout le travail qu'ils ont effectué.

Elle ajoute les dates des championnats de Suisse à Olten du 19 au 21 mai et les championnats internationaux à Villach du 9 au 16 juillet, ainsi que celles du Rassemblement des JSP romands et tessinois à Yvonnand les 2 et 3 septembre. Elle invite toutes les personnes présentes à assister à l'une ou l'autre de ces manifestations s'ils en ont l'occasion.

## 6. Comptes 2016 et rapport des vérificateurs

La Présidente excuse la caissière, Mme Nicole Benninger-Raetzo, et présente les comptes.

Recettes	Fr. 37 656.85
Dépenses	Fr. 27 018.15
Gain au 31.12.2016	Fr. 10 547.70

Caisse	Fr. --
Banques	Fr. 74 580.70
Banque / JSP	Fr. 4 046.30
Part sociale	Fr. 200.00
Prêt	Fr. --
Débiteur impôt anticipé	Fr. --
Débiteurs généraux	Fr. 200.00

Fortune au 31.12.2015	Fr. 63 533.00
Fortune au 31.12.2016	Fr. 79 027.00
Augmentation de la fortune	Fr. 10 547.70

Agissant au nom des CSPi de HESTA et d'Untere Sense, les vérificateurs donnent lecture de leur rapport en demandant à l'assemblée d'accepter sans restrictions ces comptes et d'en donner décharge aux organes responsables. Les vérificateurs remercient Madame Nicole Benninger pour son travail.

Aucune question n'est soulevée.

**Décision :** Les comptes 2016 et la décharge sont acceptés à l'unanimité moins une voix.

La Présidente remercie l'assemblée pour sa confiance et Mme Nicole Benninger-Raetzo pour son travail.

## 7. Budget 2017

La Présidente présente également le budget.

Recettes	Fr. 31 620.00
Dépenses	Fr. 41 780.00
Perte	Fr. -10 160.00

Elle explique en particulier le poste « Subsidés », qui visent à aider les Fédérations de district dans les cours qu'elles organisent, en offrant Fr. 10.00 par participant à ces cours, à concurrence de Fr. 1000.00 par district.

Un participant demande pourquoi les subsides de l'ECAB ne figurent pas dans le budget. La Présidente lui répond qu'il ne s'agit pas d'une recette fixe sur laquelle la Fédération peut compter, mais qu'elle espère que M. Cornu saura faire preuve de compréhension à ce sujet.

**Décision :** Le budget 2017 est accepté à l'unanimité.

## 8. Désignation du lieu de la prochaine assemblée ordinaire

Selon le tournus en vigueur, la prochaine assemblée aura lieu dans le district de la Gruyère. Elle se déroulera le vendredi 16 mars 2018.

## 9. Nominations des corps vérificateurs

Sur proposition du comité cantonal, les CSPi de Haut-Intyamon et de La Roche/Pont-la-Ville, sont nommés vérificateurs à l'unanimité.

## 10. Démissions

Aucune démission n'a été envoyée.

## 11. Honorariat

La Présidente souhaite rendre hommage à Nicole Benninger, qui a démissionné de son poste de caissière, pour tout le travail qu'elle a fourni.

Elle se chargera de lui remettre un présent en guise de remerciements.

La Présidente et le comité propose également d'élire M. Erwin Jutzet, ancien conseiller d'État en charge du département de justice et police, membre d'honneur de notre fédération, pour le remercier de son engagement en faveur de la cause des sapeurs-pompiers du canton de Fribourg.

M. Jutzet est élu par acclamation.

M. Jutzet n'ayant pas pu être présent, la Présidente se chargera également de lui remettre un présent.

## 12. Propositions des membres

Aucune proposition n'est parvenue à temps à la Présidente.

## 13. Divers

La Présidente commence par témoigner la reconnaissance de la Fédération à tous les instructeurs fribourgeois qui ont choisi de ne plus poursuivre leur charge, à savoir Laurent Krattinger (Estavayer-le-Lac), André Oswald (Morat) et Patrick Sansonnens (Domdidier)

La Présidente remercie ensuite Marcel Thürler pour son travail de webmaster, et présente brièvement le site internet de la Fédération.

### **Message de M. Maurice Ropraz, Conseiller d'Etat**

À la suite des salutations d'usage, M. Ropraz indique qu'en tant que nouveau directeur du Département de justice et police, il est régulièrement informé, mais il estime qu'une assemblée des délégués est un bon moyen de prendre connaissance des besoins, souhaits ou soucis venant du monde des sapeurs-pompiers. Ce monde n'est cependant pas complètement nouveau pour lui, après avoir exercé le mandat de préfet de la Gruyère entre 2002 et 2011. Il connaît donc le travail important et utile que les sapeurs-pompiers réalise au quotidien. Il indique également avoir vu les corps locaux s'améliorer et se perfectionner sans cesse, faire preuve d'un niveau de professionnalisme particulièrement remarquable pour un système de milice. Il a enfin vu, de plus ou moins loin, la mise en oeuvre des objectifs de Frifire et la capacité des sapeurs-pompiers à s'y adapter. Pour l'engagement jamais démenti auprès de la collectivité, il adresse, au nom du Conseil d'Etat et de ses membres, de chaleureux remerciements.

M. Ropraz aborde ensuite deux dossiers touchant particulièrement le monde des sapeurs-pompiers :

1. la mise en place par le Conseil d'Etat d'un groupe de pilotage (regroupant des représentant des communes, des préfectures, des services de l'Etat ainsi que de l'ECAB) chargé de réviser le chapitre V de la loi sur la police du feu. Il indique que de nombreux groupes et sous-groupes seront créés et que les sapeurs-pompiers y seront largement intégrés.
2. la votation du 21 mai 2017 sur la nouvelle loi ECALEX, attaqué, selon lui, au seul motif que le personnel de l'ECAB sort du régime de la loi sur le personnel. Il estime que cette mesure ne vise pas à péjorer les conditions de travail du personnel de l'ECAB, mais à offrir une plus grande souplesse et à mieux coller au marché de l'emploi dans ce domaine. Il rapporte aussi que ce modèle est déjà en vigueur, avec satisfaction, à l'OCN et que le personnel de l'ECAB soutient ce projet.

Il considère que le véritable enjeu des référendaires n'est pas le personnel de l'ECAB, mais le risque d'une sortie de la loi sur le personnel d'autres catégories de personnel, notamment celui de l'Hôpital fribourgeois.

Il juge qu'un rejet par le peuple du projet pour de tels motifs serait un gâchis, parce que la nouvelle loi apporte de nombreuses améliorations pour les propriétaires, en matière de prévention (notamment contre les éléments naturels), et en matière de finances et de gouvernance.

Il invite donc instamment les membres des corps de sapeurs-pompiers à apporter leur soutien à cette loi, qui est à son avis importante pour les corps de sapeurs-pompiers et pour la lutte contre l'incendie.

Au moment de prendre congé, M. Ropraz réitère toute sa gratitude.

L'assemblée applaudit.

### **Message de M. Urs Bächtold, directeur de la FSSP**

Après les salutations d'usage, M. Bächtold affirme se réjouir énormément de se retrouver dans le canton de Fribourg.

Fribourg est un canton bilingue et la fédération fribourgeoise doit, comme la fédération suisse, composée avec ces différentes cultures, dans un monde qui a changé, où il n'est plus aussi évident qu'auparavant qu'il est important de s'engager au sein de fédérations faitières. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui, au lieu de demander ce qu'ils peuvent faire pour leur fédération, se demandent ce que leur fédération fait pour eux ; ils se demandent : ai-je un avantage direct ou non ?

M. Bächtold cite ensuite plusieurs actions qu'a effectué la Fédération suisse, parfois en collaboration avec ses partenaires, comme l'assouplissement de la loi Via sicura, qui permet désormais une certaine tolérance avec l'alcool pour les services commandés urgents faites par des pompiers de milice, et d'autres travaux de lobbying au niveau de la politique fédérale.

M. Bächtold termine son intervention en rappelant trois points :

- La Fédération suisse est au service de ses membres
- La Fédération suisse est demandeuse des besoins de ses membres
- La Fédération suisse est apte à répondre à toute demande technique de ses membres, de manière plus personnalisée et précise qu'une recherche sur internet.

L'assemblée applaudit.

### **Message de M. Jean-Claude Cornu, directeur de l'ECAB**

À la suite des salutations d'usage, M. Cornu rappelle que la défense contre l'incendie est une préoccupation permanente à l'ECAB, prenant pour preuve la présence à cette assemblée d'une grande partie du Conseil d'administration, y compris de son président, et de plusieurs collaborateurs de l'ECAB.

Il explique que l'essence même de la mission d'un établissement comme l'ECAB repose non seulement sur l'obligation de l'ensemble des propriétaires d'être assurés contre les ravages du feu et des éléments naturels, mais aussi sur le mandat donné à ces établissements de tout faire pour éviter les sinistres par la prévention et de veiller à ce que les sinistres aient des conséquences aussi peu dommageables que possible lorsqu'ils se produisent. Cette mission de lutte contre le feu et les dommages causés par les éléments naturels, qui sont de plus en plus importants et fréquents, qui réunissent ECAB et sapeurs-pompiers à cette assemblée.

Pour pouvoir assumer sa mission, il indique que l'ECAB a collaboré de manière extrêmement intense avec la Direction de la Sécurité et de la Justice puis avec le Conseil d'État et enfin avec le Grand Conseil pour se doter pour l'avenir d'un cadre juridique moderne et dynamique : c'est ECALEX. Cette nouvelle loi, soumise à la votation populaire, nous permettra, expose M. Cornu, de relever les défis qui s'annoncent pour les sapeurs-pompiers. Elle nous permettra d'avoir une plus grande marge de manœuvre et de plus importants moyens financiers pour répondre aux défis qui s'imposent et qui ne vont pas se réduire. Il fait savoir que le personnel de l'ECAB est totalement derrière cette révision et ne sera ni mieux, ni plus mal traité. L'ECAB, qui fait face à ses missions sans avoir recours à l'État, disposera simplement de la souplesse nécessaire pour relever les nombreux défis qui l'attendent. Ce référendum est pour l'ECAB un gros défi à relever et il espère que la population manifeste son soutien en disant oui. Il estime à cet égard que les pompiers peuvent jouer un rôle important et compte sur eux pour dire et faire dire oui.

Un autre gros défi de ces dernières années est, selon M. Cornu, la mise en place et à disposition, pour le canton, et au-delà, d'un centre de formation pour la défense incendie : le projet Châtillon, qui est à bout touchant, avec des premiers cours qui ont démontré l'intérêt d'une telle infrastructure et son adéquation avec les défis de la formation des sapeurs-pompiers dans un monde compliqué et de plus en plus sophistiqué. Il se réjouit donc de nous rencontrer à l'inauguration officielle ou à la journée portes ouvertes au début du mois de juin.

Il annonce ensuite que le prochain gros défi est la révision du chapitre concernant la défense contre l'incendie, qui représente, à son avis, une chance extraordinaire de pouvoir redéfinir les contours de ce que doivent être les missions des sapeurs-pompiers après 2020. Vous savez comment notre société a changé au niveau de la démographie, de l'industrie ou de la mobilité ces dernières années. Les dangers n'ont pas changé, mais il sera question de savoir lesquels doivent être assumés par les sapeurs-pompiers. Les risques sont différenciés avec l'évolution démographique, la concentration de la population, les problèmes liés à la mobilité, à la disponibilité des sapeurs-pompiers dans un monde du travail de plus en plus exigeant. Il précise que cette réforme ne se fera pas sans une concertation intense avec les communes, et avec les sapeurs-pompiers. Dans ce sens, il estime que notre Fédération doit jouer un rôle important. L'intensification des rapports qui ont lieu à l'échelon fédéral doit aussi se retrouver au niveau cantonal grâce à notre Fédération. Il conclut en recommandant aux uns et aux autres d'être actifs dans leur fédération de district, de s'impliquer au niveau cantonal et de ne pas négliger la représentation de Fribourg au niveau fédéral. Et si tout cela se fait bien, l'aide financière de l'ECAB à la Fédération fribourgeoise pour 2017 sera de nouveau présente.

À son avis, c'est uniquement en unissant les réflexions et les forces des sapeurs-pompiers, de leurs représentants dans les communes, de l'État et de l'ECAB que nous serons à même, dans un futur difficile, d'assurer à la population la sécurité qu'elle attend et qu'elle mérite dans notre domaine.

M. Cornu termine son allocution en remerciant le comité cantonal, sa présidente et tous les sapeurs-pompiers pour leur engagement dans la défense incendie immédiatement et sans réserve. La population fribourgeoise a besoin des sapeurs-pompiers et les apprécie.

L'assemblée applaudit.

### **Réflexion de M François Vallat, commandant du CSPi Sarine-Nord**

M. Vallat s'excuse tout d'abord pour son retard, avant de remercier M. Bächtold de s'être exprimé en Hochdeutsch, plutôt qu'en Schwyzertütsch.

Il indique ensuite que durant sa carrière, il s'est toujours interdit d'outrepasser son devoir de réserve, chose qu'il estime importante. Mais s'il affirme qu'ECALEX est une excellente loi, il rappelle simplement que toute revers a sa médaille et aimerait qu'il y ait suffisamment de liberté et de démocratie pour que toutes les idées puissent être exprimées.

L'assemblée applaudit.

La parole n'est plus demandée dans les « Divers »

## **Conclusion**

La Présidente conclut l'assemblée en adressant ses remerciements :

- aux membres du comité cantonal, pour leur soutien et leur patience ;
- à tous nos membres, pour leur soutien ;
- à l'ECAB et à tous ses employés, pour leur collaboration ;
- aux préfectures, qui soutiennent les sapeurs-pompiers jour et nuit ;
- à tous les sapeurs-pompiers, pour leur travail ;
- à nos épouses, ami-e-s, conjoint-e-s, pour leur soutien et qui nous laissent aller quand il le faut ;
- à l'équipe de Wünnewil-Flamatt, qui a préparé cette assemblée ;
- et à tous les délégués, pour leur venue.

Christian Bangerter prend ensuite la parole, au nom du comité, pour remercier la Présidente pour tout le travail qu'elle a fait, pour le développement de la Fédération au niveau cantonal et invite l'assemblée à applaudir, chose faite.

La parole est ensuite donnée aux organisateurs pour la deuxième partie de la soirée, à savoir l'apéritif et le repas.

La Présidente lève l'assemblée à 19h50 en souhaitant à toutes et tous une bonne soirée.

La Présidente :  
Barbara T. Wyssbrod

Le secrétaire :  
Benjamin Chollet